

Séance du 5 décembre 20223

L'an deux mille vingt-trois, le 5 décembre à 18h00, les membres du Comité de Direction dûment convoqués le 27 octobre 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault à Gignac, sous la présidence de Monsieur Claude Carceller.

Nombre de membres		
Afférents Au comité de direction	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
24	22	17

Date d'affichage

Date de convocation
27 octobre 2023

Date de retrait d'affichage

Membres présents :

Collège des élus : Pierre AMALOU, David CABLAT, Claude CARCELLER, Pascal DELIEUZE, José MARTINEZ Jean-François SOTO, Robert SIEGEL, Jean-Marc ISURE, Daniel JAUDON, Ronny PONCE.

Collège des socioprofessionnels : Norbert ALAÏMO, Elodie LEGER, Stéphane PANIER, Bénédicte TOURNAY, Clotaire GAILLARD, Claude DESTAND, Amélie DHURLABORDE,

Membres excusés :

Collège des élus : Thibaut BARRAL, Chantal DUMAS, Philippe LASSALVY, Marie-Françoise NACHEZ, Xavier PEYRAUD, Nicolas ROUSSARD, Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Jean-Pierre BERTOLINI, Martine BONNET, Grégory BRO, Jean-Luc DARMANIN, Béatrice FERNANDO, Bernard GOUZIN, Véronique NEIL, Jean-Pierre PUGENS, Florence QUINONERO, Marie-Hélène SANCHEZ, Christian VILOING

Collège des socioprofessionnels : Mireille CASAGRANDE BONVARLET, Isabelle du BOULLAY, Lydie CARBOU, Gaëlle JORAND, Jeanne NICOLLET, Martin ROCH, François BOUDOU, Patrice COSTE, Isabelle DHOMBRES, Thierry LANIESSSE, Guy de LAPOYADE, Jacques PROUGET, Gérard SIMON.

Techniciens présents : Fabienne Barrere-Ellul, Angéline Seylle et Caroline Maury.
Le quorum est atteint. L'assemblée peut délibérer valablement.

Objet de la délibération

44-2023 : Election d'un nouveau membre au sein du collège des socio-professionnels du Comité de Direction

Monsieur le Président expose que du fait de sa démission du collège des socio-professionnels, il convient de remplacer Monsieur Thierry Laniesse, directeur du Sydel Pays Cœur d'Hérault qui part à la retraite.

Afin de compléter ce collège, il est proposé de nommer en leur lieu et place Magali Léon - Philip, responsable Pôle Tourisme, Culture & Patrimoine au sein du Pays Cœur d'Hérault.

PREFECTURE
DE L'HÉRAULT
12 DEC. 2023
D.R.C.I.
GREFFE - P.C.C.

Le comité, Oui l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, décide
- de nommer en son sein au titre du collège des socio-professionnels :

- Magali Léon-Philip en tant que représentante Institutionnelle liée au tourisme

Vote pour : 17

Fait à Gignac, le 06/12/2023

Le président,
Claude Carceller

